

W
E
T
R
E
U

Édition du 2 septembre 2016

Tout savoir avec le Sgen – CFDT

Espace adhérent sur le site fédéral

Login : 2e04 Mdp : eolienne

n°01

C'EST LA RENTREE !

Bonne rentrée à vous tous, dans une ambiance pré électorale alimentée par des discours politiques qui invitent à la xénophobie et alimente le communautarisme, et c'est à nous, Éducation Nationale, de tenter d'éteindre les mèches en repérant la radicalisation chez nos jeunes et en diffusant les sages paroles de la citoyenneté et de la laïcité,

Bonne rentrée à vous tous, dont les élèves, en masse pendant les pauses récré ou méridiennes, occuperont encore les abords des établissements, en respect à la loi Evin, et qui seront la cible potentielle des véhicules, et c'est à nous Éducation Nationale de leur inculquer les risques en matière de sécurité routière voire d'attentat.

Bonne rentrée à vous tous, chefs d'établissements, dont le discours syndical et militant qui prône la réussite des élèves et les conditions de travail, est parfois aux antipodes de celui d'officines qui rappellent les cercles d'officiers, dont certains d'entre nous se souviennent lors de leur passage sous les drapeaux. Ces mêmes officines qui refusent le Pass Éducation aux CPE.

Bonne rentrée à vous tous, notamment dans les collèges, dont la réforme pourtant tant attendue au vu des résultats PISA qui dénoncent les 150 000 élèves laissés sur le carreau chaque année, se voit à nouveau attaquée par une grève du SNES, ce même syndicat qui annonçait au comité technique académique de Dijon, en juin dernier, le ralliement de la FCPE au mouvement contre la réforme... ils étaient mal renseignés.

Bonne rentrée à tous les collègues non enseignants, vie scolaire, techniciens, administratifs, santé, sociaux... qui, souvent dans les coulisses, pour ne pas dire dans l'ombre, sont aux manœuvres pour la bonne marche de l'établissement et l'accueil des élèves et des personnels. Et enfin bonne rentrée à nos étudiants, à nos élèves. S'ils savaient le temps que consacre le SGEN à la réflexion pour une école plus juste, égalitaire, laïque, et prometteuse de réussite professionnelle, ils adhéreraient tous ensuite à la CFDT !

[Circulaire de rentrée 2016](#)

RENTREE DU SGEN
La conférence
de presse
du Sgen-CFDT
aura lieu le
6 septembre 16.
A ne pas rater!

sgen+

Ici

PROPOSER L'ADHÉSION
Pas simple pour un militant
5 vidéos de proposition d'adhésion
[Les vidéos et le login](#)

Permanence : 7, rue Dr Chaussier - Dijon

Lundi à Vendredi de 09h00 à 17h00

sauf mercredi après midi

Pour visualiser correctement ce message, choisissez un affichage en html



CHANGEMENT DE RECTEUR

Denis Rolland a été le premier surpris d'apprendre sa nomination à Caen en tant que Super Recteur de cette académie.

Du duché de Bourgogne au duché de Normandie, l'ancien recteur, s'étranglant encore de s'être fait souffler la place de super recteur en BFC, se voit confier par la ministre une académie à l'actualité cahoteuse voire chaotique parfois. Un cadeau ? Denis Rolland laisse sa famille en Bourgogne et délaisse son siège duquel il animait un dialogue social de qualité avec les personnels et les organisations syndicales. Nous lui en sommes d'ailleurs reconnaissants.

C'est Frédérique Alexandre-Bailly qui lui succède.

Depuis juin 2015, elle est la coordinatrice européenne du département de management de l'ESCP et directrice scientifique du centre de recherche Includee, qui travaille sur la diversité dans l'éducation et l'entreprise.

Sa rentrée en présence des cadres a laissé une bonne impression quant à sa facilité de dialoguer avec les personnels et son attachement à la réussite de tous les élèves.

DES RESSOURCES AUTOUR DES ORIENTATIONS MINISTERIELLES

Les nouveaux programmes, la mixité sociale, les valeurs de la République sont quelques grands thèmes communiqués le lundi 29 août par la ministre. Découvrez l'offre de Canopé autour des axes principaux annoncés à cette occasion pour mettre en œuvre la refondation de l'École : la maîtrise des fondamentaux, une école plus juste, une école ouverte sur le monde, une école au cœur de la République.

[Les ressources Canopé](#)

LE RISQUE 0 EST ILLUSOIRE

Sécuriser OUI, mais sans surenchère

Les mesures de sécurité présentées par la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche constituent un ensemble équilibré et adapté aux spécificités de l'éducation nationale. Mais le Sgen-CFDT restera vigilant sur l'esprit et les modalités de leur mise en œuvre.

Il sera notamment attentif à ce que l'institution préserve les personnels de direction d'école et d'établissement d'une pression sécuritaire excessive et trop décalée de la réalité des établissements. Pour cela, il demande qu'on se donne le temps d'apprentissage d'une véritable culture de sécurité, qui soit partagée par l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école. Celle-ci doit permettre à chacun de trouver sa place et son rôle dans un dispositif global qui doit certes développer un esprit de vigilance, mais surtout une capacité de réaction collective, qui maintienne la cohésion sociale sans être anxiogène.

Il faudra, en outre, expliquer les mesures aux parents pour qu'elles soient comprises, respectées, et relayées auprès des élèves. Concernant les signalements aux autorités, ils seront nécessaires tout en évitant la stigmatisation globale et générale

TOUT CE QUI CHANGE A LA RENTREE

Réforme du collège, nouveaux programmes du CP à la 3e, bulletin numérique, brevet rénové: pour la dernière rentrée du quinquennat, élèves et enseignants devront intégrer de nombreux changements.

[L'Express Actu](#)

HOLLANDE FAIT SA RENTREE

Ce jeudi, à l'occasion de la rentrée scolaire, le chef de l'Etat s'est projeté dans l'avenir, en affirmant que le lycée « doit être maintenant la prochaine étape de nos réformes », lors d'une visite à Orléans.

LA REFORME STOPPÉE AUX PORTES DU LYCEE

En cette année d'élections présidentielles et législatives, le Sgen-CFDT appelle à une réflexion et à une réforme du baccalauréat, que tout le monde sait nécessaire, mais que personne ne semble vouloir assumer.

Suite à la conférence de presse de la ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, le Sgen-CFDT souhaite rappeler son attachement au grand chantier de la Refondation de l'école tel qu'il a été lancé à l'été 2012 après une large concertation nationale.

Mais le Sgen-CFDT déplore que ce travail de reconstruction de l'école se soit pour l'instant arrêté aux portes du lycée.

Le lycée français, général, technologique et professionnel souffre aujourd'hui de la montée des effectifs d'élèves, d'une organisation trop rigide et trop cloisonnée, et d'un baccalauréat inadapté qui empêche toute évolution pédagogique et surtout toute vraie coordination avec l'enseignement supérieur.

**Collège
pour tous :**

[ici](#)

REFORME DU COLLEGE

Travailler ensemble, monter des projets avec les élèves, les aider individuellement... Tout cela n'est pas nouveau. Mais la réforme du collège généralise ces pratiques, et cela change tout. A partir de la cinquième, pendant 2 à 3 heures par semaine, sur les 26 heures de cours, les professeurs vont devoir enseigner autrement, dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires.

Ce travail ne s'improvise pas, il faut beaucoup de préparation

D'UN JEUDI A L'AUTRE

On connaissait le jeudi de l'Ascension, l'Arlésienne : On ne savait jamais si l'on faisait le pont ou pas dans le second degré. Aujourd'hui le ministère nous pond le jeudi de début de vacances de Toussaint et... retour un jeudi.

Explications par la Ministre : *L'exercice de confectionner un calendrier scolaire sur plusieurs années est tout sauf simple*. Il s'agit d'une "situation exceptionnelle, qui ne se reproduira pas". "On a voulu préserver en semaines entières les vacances de Noël, d'hiver et de printemps" et "pour tenir ça" avec une rentrée le 1er septembre, "on était obligé s'agissant des vacances de la Toussaint de céder sur ce point", a-t-elle expliqué. "Si on avait dit +c'est pas grave, malgré tout les vacances de la Toussaint on va les mettre sur deux semaines pleines+, ça faisait rentrer les enfants" le lundi précédent le mardi 1er novembre, qui est férié, a-t-elle fait valoir.

TOUT SIMPLEMENT !

LES CONSIGNES DE SECURITE
Applicables dans les EPLE

Le "niveau alerte attentat" est maintenu en Ile-de-France, il est étendu au département des Alpes-Maritimes depuis le 15 juillet 2016, et la vigilance renforcée continue de s'appliquer sur le reste du territoire. Le ministère demande à chacune et chacun, personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance de ces consignes et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements.

[Des actions pour informer](#)

**DEPLOIEMENT DE L'APPLI
"FAITS ETABLISSEMENT"**
pour les Perdis

Déclaration et suivi des signalements.

[Circulaire & annexe](#)

**DES CHIFFRES,
DES STAT'**

La DEPP en produit régulièrement :

[C'est ici, à visiter
régulièrement](#)

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Une année de droits sociaux perdue

Le Sgen-CFDT dénonce le retard de publication des textes concernant les enseignants contractuels qui les prive d'une année de droits sociaux nouveaux. Publier ces textes le 31 août 2016 est contradictoire avec les engagements du ministère devant les partenaires sociaux, et irrespectueux des enseignants contractuels.

Dans le cadre du dialogue social mené au printemps 2015, le ministère avait pris l'engagement de faire appliquer ces décrets et arrêtés porteurs de droits nouveaux pour l'année 2015-2016. Engagement réitéré, lors du comité technique ministériel de l'Éducation nationale du 7 octobre 2015 et encore lors d'un groupe de travail le 8 juillet 2016 où on nous promettait une publication sous quinzaine. Force est de constater que la quinzaine a été trop longue, pour que les dispositions nouvelles bénéficient aux enseignants contractuels dès 2015-2016. Pourtant au cours de l'année 2015-2016, des textes qui revalorisent la rémunération du haut encadrement ont été publiés bien plus rapidement. Ce dialogue social à deux vitesses ne nous convient pas. Les personnels contractuels contribuent à la réalisation du service public d'éducation, ils méritent un plus grand respect de la part de leur employeur. Ce n'est pas avec de telles pratiques de gestion des personnels que le ministère attirera les compétences dont il a pourtant grand besoin.

LA LOI EL KHOMERI PASSE PAR LES GRETA

Et on s'en félicite !

Le projet de loi a été adopté via le 49-3, le 20 juillet 2016 à l'Assemblée nationale et publiée le 9 août au JO. Le Conseil constitutionnel a validé l'essentiel du projet le 4 août 2016. L'article 84 de la loi introduit deux dispositions favorables aux personnels des Greta, des CFA et des services de formation continue des universités :

* *La possibilité pour les Greta et les services de formation continue des universités de contractualiser à 100% pour les administratifs des catégories C & B. Jusqu'alors la quotité était limitée à 70% par l'article 6 de la loi du 11 janvier 1984.*

* *La fin de la limite d'accès au CDI qui touchait les personnels des Greta et des centres de formation d'apprentis*

L'alinéa 6 de l'article 6 bis de la loi de 1984 est supprimé par la nouvelle loi.

[De nouvelles dispositions pour la formation](#)

PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

La mise en œuvre du décret 2014-940 et de la circulaire d'application de mars 2015 en ce qui concerne les obligations de service des professeurs documentalistes a généré des difficultés importantes pour nos collègues. Non seulement les modalités d'application diffèrent d'une académie à l'autre et même d'un établissement à l'autre, mais elles soumettent les professeurs documentalistes à l'analyse que fait tel ou tel chef d'établissement des conditions d'application du décret pour leur temps de travail effectif.

[Missions regroupées en 3 thématiques](#)

[L'ABCD](#)
[La lettre](#)
[électronique du](#)
[Sgen-CFDT](#)
[aux écoles](#)

GT MINISTERIEL DU 30 AOUT

Indemnités 1^{er} degré

Le Sgen a demandé, dans le cadre du groupe de travail ministériel, d'étendre le bénéfice de l'ISSR (indemnité de sujexion spéciale de remplacement) aux professeurs des écoles assurant les compléments de temps partiels et les décharges de direction.

Notre syndicat a, en outre, précisé qu'il ne souhaitait pas d'élargissement de la zone d'intervention sans volontariat de l'enseignant remplaçant ni d'extension envisageable sans amélioration des conditions de travail actuelles.

Concernant le calcul de l'indemnité, le Sgen demande la prise en compte de la résidence personnelle de l'agent si c'est plus avantageux que la résidence administrative.

REGROUPEMENTS PEDAGOGIQUES, QUEL AVENIR ?

Les RPI ont-ils fait leurs temps ?

À l'heure de la rentrée, c'est la question posée par le Sgen-CFDT à des élus. En effet, le constat est souvent très mitigé. Des écoles à sites éclatés sur plusieurs communes seraient défavorisées et fragilisées par les communes nouvelles.

Des départements ruraux comptent aujourd'hui une cinquantaine de regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), soit + de 100 communes ou ex-communes possédant une école sur leur territoire.

Le chiffre a parfois doublé selon les territoires.

Si le Sgen CFDT revendique le maintien des écoles au plus près des communes, notamment en zone rurale afin de ne pas fragiliser des secteurs qui pourraient, à terme, voir des familles déménager ce qui encouragerait la désertification des territoires, il demande aux élus de s'interroger et d'agir dans le même sens. Une réflexion raisonnée, avec tous les partenaires de l'école (maires, parents d'élèves; syndicats) et les autorités académiques, préfectorales et départementales est nécessaire.



PASS'EDUCATION : C'EST POUR TOUT LE MONDE

A la suite des frasques de certains chefs d'établissements interdisant aux CPE l'obtention du Pass Education, estimant que ceux-ci n'avait pas à posséder le précieux sésame permettant l'accès aux musées à tarif réduit voir gratuit, la Ministre a décidé de généraliser le Pass Education à tous les personnels du 1^{er} et second degré du public.

Ainsi, bénéficieront désormais du Pass Education :

- les enseignants en activité devant élèves (professeurs titulaires, stagiaires et contractuels), dans les écoles et les établissements du second degré ;
- mais aussi l'ensemble des personnels des établissements scolaires, qui comme les enseignants, constituent l'équipe éducative des écoles, collèges et lycées publics(personnels de direction, personnels d'éducation, personnels administratifs exerçant de manière effective au sein des établissements, personnels sociaux et de santé, personnels d'orientation, AESH, ... ; titulaires ou contractuels) ;
- et les conseillers pédagogiques du 1er degré et départementaux.



Avec la rentrée de votre enfant,
vous vous posez plein de questions ?

Avec la nouvelle appli

eParents

vous saurez l'accompagner
toute l'année

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Available on the App Store ANDROID APP ON Google play

UN CLIMAT POLITIQUE DANGEREUX !

Alors que s'engage, à droite et à gauche, la campagne pour les primaires en vue de l'élection présidentielle de 2017, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, s'inquiète, dans un entretien au Monde, du climat politique qui règne en France, qu'il qualifie de "dangereux". Il appelle la classe politique à mieux maîtriser sa parole.

Sur le plan social, M. Berger souhaite une publication des décrets de la loi travail qui, rappelle-t-il, « crée de nouveaux droits pour les salariés ».

[L'entretien dans le Monde](#)

ADOPTION DE LA LOI TRAVAIL

Rendre maintenant les droits effectifs, avec les salariés

La loi travail vient d'être définitivement adoptée.

Au-delà de la méthode que la CFDT a vivement critiquée, au-delà du contexte économique, politique et social qui n'a pas facilité le débat de fond sur le contenu réel du texte, la CFDT veut en retenir :

- **Deux innovations sociales majeures :**

- Dans le domaine de la négociation collective, la CFDT œuvre depuis de nombreuses années pour le **renforcement de la négociation d'entreprise**. La nouvelle architecture du code du travail le permet désormais tout en conservant le statut protecteur du code du travail et le rôle régulateur de la branche. C'est désormais sur le terrain que se fera la démonstration de l'efficacité pour les salariés et les entreprises de ces nouvelles modalités de création de normes de droit sur les questions de temps de travail, par accords majoritaires. La CFDT souligne également l'avancée importante que constitue pour les salariés des réseaux de franchise la création d'une nouvelle instance de représentation qui leur permettra d'être informés et d'intervenir sur les enjeux stratégiques de ces réseaux.

- **Le Compte personnel d'activité** prend corps et donne notamment des droits inédits aux jeunes, aux salariés des chambres consulaires, et aux travailleurs des plateformes numériques. L'accès à la formation professionnelle des moins qualifiés qu'ils soient salariés, demandeurs d'emploi, ou jeunes entrant sur le marché du travail est sensiblement renforcé par les nouvelles dispositions du texte sur le CPA. C'est un outil essentiel pour sécuriser les parcours professionnels dans un contexte de mutation économique importante. la CFDT agira pour l'étoffer au fil du temps, notamment par la possibilité d'en faire un outil de gestion de son temps de travail tout au long de la vie.

- Des protections renforcées dans de nombreux domaines : la lutte contre le travail détaché, la protection contre le harcèlement et les comportements sexistes, le droit à la déconnexion, la protection des femmes enceintes et des parents adoptants...

L'heure est désormais à la mise en œuvre concrète : la CFDT souhaite que les décrets sortent rapidement et que le CPA puisse être effectif comme prévu dès le 1er janvier 2017.

La CFDT s'est beaucoup mobilisée pour s'opposer aux dispositions qui lui paraissaient néfastes et proposer des avancées sociales qu'elle a obtenues dans cette loi. Les équipes CFDT sauront répondre sur le terrain, aux enjeux de modernisation et d'effectivité des droits pour et avec les salariés



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SOUTIEN AUX VICTIMES

Unité et solidarité face à la barbarie.

Saint Etienne de Rouvray, Nice.

La CFDT continue à soutenir les victimes et leurs familles.

AGGRESSIONS CONTRE DES AGENTS PUBLICS

Policier, gendarmes, contrôleurs de train...

A nouveau une agression d'un contrôleur. La CFDT indique qu'elle réclame depuis longtemps "la présence de 2 ASCT sur tous les Corails Intercités pour des raisons de sécurité, sûreté et responsabilités". Lors de l'incident survenu ce dimanche à bord du Paris-Caen-Cherbourg, le contrôleur était seul à bord d'un train comble.

[La suite...](#)



LE SPORT VECTEUR D'INTEGRATION

Le sport, tremplin pour l'emploi des jeunes

Sans être la solution miracle, le sport participe à la cohésion sociale et peut favoriser l'insertion professionnelle.

[Reportage](#)

1936 – 80 ans

Le Front Populaire mais aussi :

- Juillet 1936 : Crédation de l'UD
- 58 CFTC qui deviendra CFDT
- 1937 : Crédation du SGEN

Eh oui, le SGEN va avoir 80 ans !

ENCOMBREMENT DES TRIBUNAUX

Et pour cause...

Une employée a été licenciée pour avoir pris, un jour de mauvais temps, un parapluie abîmé qui traînait dans le hall de son entreprise. Un de ses collègues s'était plaint quelques jours plus tôt qu'on lui avait volé son bien. Le patron de l'Office public de l'habitat de l'Ain, pour lequel elle travaille, va alors visionner les images de vidéosurveillance et réclamer le licenciement de la « voleuse » présumée. Qui n'a en réalité rien fait d'autre qu'un peu de récupération... et qui proposait le remplacement de l'objet.

Le 16 mai 2012, la salariée est licenciée pour faute lourde. Elle attaque aussitôt la décision en justice. En février 2015, devant la cour d'appel de Lyon, l'avocat de l'employeur va reconnaître que l'objet volé est « de faible valeur ». Cependant, ajoute-t-il, le vol est « de nature à ruiner la confiance entre les salariés et le bon fonctionnement de l'entreprise ». La sanction est « disproportionnée à la faute commise », a répondu la cour d'appel. La Cour de cassation vient de confirmer l'arrêt, le 13 juillet dernier.



Les blogs du Sgen CFDT :

la reconstruction de l'école, campus, le corps déchaîné, le numérique, vie scolaire, ASH, CIO, AVS ...

LES FARC RENDENT LES ARMES

La guérilla colombienne des FARC a décrété un cessez-le-feu définitif à partir de dimanche 28 août à minuit. La décision intervient après l'accord de paix historique conclu cette semaine avec le gouvernement pour mettre fin à cinquante-deux ans de conflit armé.

Si la guerre entre les Farc et le gouvernement prend fin, l'extrême droite et les paramilitaires nationalistes refusent ce traité de paix.

Ces accords de paix conclus à l'issue de près de quatre ans de pourparlers délocalisés à La Havane devraient être officiellement signés par M. Santos et « Timochenko » entre le 20 et le 26 septembre. Ils doivent ensuite être soumis à l'avis des Colombiens lors d'un référendum le 2 octobre.

De son côté, la guérilla doit ratifier le texte lors d'une conférence nationale qui se tiendra du 13 au 19 septembre dans le sud de la Colombie.

DILMA ROUSSEFF DESTITUÉE MALGRE LES LARMES

Brésil - La dramatisation de sa chute, la dénonciation d'un « coup d'Etat » menaçant la jeune démocratie brésilienne, son passé de guérillera, ses souffrances et sa résistance à la torture sous la dictature militaire (1964-1985) ne lui auront pas assuré la mansuétude de ses juges. Après des heures de débats marqués par les invectives et les larmes, les sénateurs ont, mercredi 31 août, décidé de la destitution de la présidente Dilma Rousseff par 61 voix contre 20, soit bien plus que les deux tiers nécessaires à son départ définitif. Un vote conforme au souhait formé en avril par 60 % de Brésiliens.

BONGO REELU : LIBREVILLE SOUS TENSION

Gabon - Des échauffourées ont éclaté à Libreville, mercredi soir, après la contestation des résultats par Jean Ping, le rival du chef de l'Etat. Il exige la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote. Une demande soutenue par l'Union européenne et la France.



FORUM DE L'EMPLOI DES JEUNES
29 SEPTEMBRE 2016 10H - 17H

AU BULLETIN OFFICIEL



BULLETIN OFFICIEL N°30 DU 25 AOUT 2016

• Agents comptables

Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel arrêté du 28-6-2016 (NOR [MENH1600546A](#))

• Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée

Ouverture de la session 2017 de l'examen arrêté du 17-8-2016 (NOR [MENE1600557A](#))

• Formation continue

Modalités de la formation continue à distance des professeurs des écoles circulaire n° 2016-115 du 19-8-2016 (NOR [MENE1620916C](#))

• Tableaux d'avancement

Accès à la 1re classe et à la hors-classe du corps des personnels de direction - année 2017 note de service n° 2016-112 du 21-7-2016 (NOR [MENH1619403N](#))

• Personnels de direction

Mobilité 2017

note de service n° 2016-123 du 17-8-2016 (NOR [MENH1618835N](#))

• Personnels de direction

Affectation en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte - rentrée 2017

note de service n° 2016-121 du 18-8-2016 (NOR [MENH1620352N](#))

• Établissements d'enseignement français à l'étranger

Recrutements et détachements - rentrée scolaire 2017-2018

note de service n° 2016-125 du 24-8-2016 (NOR [MENH1618806N](#))

• CHSCT du MEN

Orientations stratégiques - année universitaire 2016-2017

note du 4-7-2016 (NOR [MENH1600543X](#))

Pour toute information, contacter :
Sgen-CFDT Bourgogne

7 rue du docteur Chaussier

21000 Dijon

: **03 80 30 23 54**

: **bourgogne@sgen.cfdt.fr**

: **www.sgencfdt-bourgogne.fr**

: **<https://www.facebook.com/sgencfdtbourgogne/>**